

La vie en collectivité demande donc une bonne dose de tolérance. D’après André Benoît, vice-président au Regroupement des gestionnaires de copropriété, tout le monde n’est pas fait pour vivre entouré de voisins.

À quoi ressemble alors le copropriétaire modèle? M. Benoît, copropriétaire depuis 10 ans dans un immeuble qui compte plus d’une centaine d’appartements, trace son portrait.

« Je compare souvent la vie en copropriété au hockey professionnel, dit M. Benoît. Cette année, on s’attend à du jeu intéressant parce que les joueurs vont enfin respecter les règles. C’est la même chose en copropriété : si les résidants se conforment à la convention de copropriété, il y a de fortes chances que tout le monde soit heureux. »

**Le bon copropriétaire…**

* **Lit les règlements** de l’immeuble avant d’acheter l’appartement qui l’intéresse, et fait analyser la déclaration de copropriété par un expert s’il ne saisit pas tous les détails.
* **Se conforme ensuite aux règles** de l’immeuble, qui sont là pour assurer l’harmonie entre les résidants.
* **Se montre tolérant envers ses voisins** et accepte qu’ils puissent à l’occasion recevoir des amis et faire la fête.
* **Se montre cordial** avec ses voisins, sans nécessairement être obligé de les inviter à prendre un café chez lui.

* **Est généralement peu bruyant** et convient que ses voisins ont besoin de dormir la nuit.
* **Sait gérer l’espace restreint** de sa copropriété, sans s’étendre dans le corridor ou encombrer son balcon.

* **Respecte les décisions** de son syndicat de copropriétaires, ou s’Implique lui-même s’il veut faire valoir son point de vue.

© 2000-2010 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.